

**Document à destination des examinateurs de  
l'épreuve ponctuelle d'enseignement moral et civique  
(EMC)  
Baccalauréat session 2022**

**Textes de référence :**

- 1) Les **programmes** : Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 du 22 janvier 2019 et BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019.
- 2) La **définition de l'épreuve** : Note de service du 28 juillet 2021 (B.O. n°31 du 26 août 2021)

**Descriptif de l'épreuve :**

1. Accueil du candidat et rappel des différents temps de l'épreuve.
2. Présentation de la liste préparée par le candidat avec, pour chacun des deux axes, les deux domaines étudiés choisis.
3. Choix d'un domaine par l'évaluateur qui l'inscrit sur la liste du candidat.
4. Préparation du candidat : 30 minutes maximum.
5. Epreuve :
  - Rappel des deux temps de l'oral au candidat
  - Exposé par le candidat : 10 minutes maximum
  - Entretien avec le candidat : 20 minutes maximum.

**Principes de l'évaluation :**

L'enseignement d'EMC contribue à transmettre les valeurs de la République tout en favorisant l'exercice d'un jugement personnel.

L'épreuve évalue les capacités ci-dessous énoncées par le programme :

- savoir exercer son jugement et savoir l'inscrire dans une recherche de vérité
- être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations
- comprendre le sens de la complexité des choses
- être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences

La notation sur 20 correspond à une évaluation globale qui prend en compte l'exposé du candidat et l'entretien avec l'examineur.

**Document à destination des examinateurs de l'épreuve ponctuelle  
d'enseignement moral et civique Baccalauréat session 2022  
Programmes d'EMC de Première et de Terminale**

Programme de Première	Programme de Terminale
<p><b>Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social</b></p> <p><b>Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?</b></p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'<b>au moins deux domaines</b> parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales).</li> <li>— Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.</li> <li>— La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.</li> <li>— L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions.</li> <li>— La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).</li> <li>— Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).</li> </ul>	<p><b>Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie</b></p> <p><b>Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?</b></p> <p>Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'<b>au moins deux domaines</b> parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et <i>res publica</i>) ; république et monarchie parlementaire.</li> <li>— La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit.</li> <li>— La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques.</li> <li>— La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire.</li> <li>— La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale.</li> <li>— La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité.</li> <li>— La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne.</li> </ul>
<p><b>Axe 2 : Les recompositions du lien social</b></p> <p><b>Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?</b></p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'<b>au moins deux domaines</b> parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.</li> <li>— Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif.</li> <li>— Les nouvelles formes économiques : l'économie participative ; l'économie solidaire ; l'économie collaborative ; l'économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités.</li> <li>— La question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution.</li> <li>— Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ; les politiques d'aides et d'insertion professionnelle, les politiques sociales.</li> <li>— La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.</li> <li>— De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.</li> </ul>	<p><b>Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie</b></p> <p><b>Questionnement : comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?</b></p> <p>Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'<b>au moins deux domaines</b> parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité.</li> <li>— Démocratie, exemplarité et transparence : les politiques de lutte contre la corruption ; les mesures concernant l'exigence de transparence financière des acteurs politiques et le financement des campagnes électorales ; les mesures visant la moralisation de la vie publique.</li> <li>— Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social.</li> <li>— Les formes et les domaines de l'engagement : politique, associatif et syndical ; social, écologique, humanitaire, culturel...</li> <li>— Les nouvelles aspirations démocratiques : démocraties délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux.</li> <li>— Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme ; le développement du droit pénal international (le droit applicable aux génocides, aux crimes de masse et aux violences extrêmes).</li> </ul>